

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE - COMMUNE DE CRAINTILLEUX (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21420075000013

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE SAINT JUST ST RAMBERT

M. 14

Budget primitif

voté par nature

BUDGET : Budget communal (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Acte 042-214200750-20220324-2022-12-BF

Numéro 2022-12

Date de décision 24/03/2022

Nature BF

Objet budget primitif

Classification 7.1 - Decisions budgetaires

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	19
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	20
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	21

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	22
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	26
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	27
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	28
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	29
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	30
D2 - Arrêté et signatures	31

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les

COMMUNE DE CRAINTILLEUX - Budget communal - BP - 2022

autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 42075	COMMUNE DE CRAINTILLEUX Budget communal	BP 2022
---------------------	--	------------

I – INFORMATIONS GENERALES		I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	1 279
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
LOIRE FOREZ AGGLOMERATION	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	786,34	0,00
2	Produit des impositions directes/population	362,00	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	754,88	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	424,04	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	106,69	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	44,59 %	0,00 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	108,80 %	0,00 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	56,17 %	0,00 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00 %	0,00 %

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 274 282,81	980 253,91
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 294 028,90
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		1 274 282,81	1 274 282,81

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	402 303,35	442 259,07
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	214 023,00	65 446,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 108 621,28
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		616 326,35	616 326,35

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	1 890 609,16	1 890 609,16
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	311 187,00	311 187,00	311 187,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	448 407,00	448 407,00	448 407,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	350,00	350,00	350,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	78 900,00	78 900,00	78 900,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		0,00	0,00	838 844,00	838 844,00	838 844,00
66	Charges financières	0,00	0,00	22 217,49	22 217,49	22 217,49
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	134 666,97	134 666,97	134 666,97
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		0,00	0,00	1 005 728,46	1 005 728,46	1 005 728,46
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00	0,00	248 275,81	248 275,81	248 275,81
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00	0,00	20 278,54	20 278,54	20 278,54
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00	268 554,35	268 554,35	268 554,35
TOTAL		0,00	0,00	1 274 282,81	1 274 282,81	1 274 282,81

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 274 282,81
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	17 500,00	17 500,00	17 500,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	216 560,00	216 560,00	216 560,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	494 416,91	494 416,91	494 416,91
74	Dotations et participations	0,00	0,00	236 448,00	236 448,00	236 448,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	20,00	20,00	20,00
Total des recettes de gestion courante		0,00	0,00	964 944,91	964 944,91	964 944,91
76	Produits financiers	0,00	0,00	50,00	50,00	50,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	500,00	500,00	500,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		0,00	0,00	965 494,91	965 494,91	965 494,91
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00	0,00	14 759,00	14 759,00	14 759,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00	14 759,00	14 759,00	14 759,00
TOTAL		0,00	0,00	980 253,91	980 253,91	980 253,91

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	294 028,90
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 274 282,81
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	253 795,35
---	------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

COMMUNE DE CRAINTILLEUX - Budget communal - BP - 2022

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	23 033,00	0,00	0,00	23 033,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	10 446,57	10 446,57	10 446,57
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	53 997,18	53 997,18	53 997,18
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	190 990,00	274 322,60	274 322,60	465 312,60
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	214 023,00	338 766,35	338 766,35	552 789,35
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	44 778,00	44 778,00	44 778,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		4 000,00	4 000,00	4 000,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	48 778,00	48 778,00	48 778,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	0,00	214 023,00	387 544,35	387 544,35	601 567,35
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		14 759,00	14 759,00	14 759,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		14 759,00	14 759,00	14 759,00
	TOTAL	0,00	214 023,00	402 303,35	402 303,35	616 326,35

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	616 326,35
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	65 446,00	109 749,00	109 749,00	175 195,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	65 446,00	109 749,00	109 749,00	175 195,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	24 000,00	24 000,00	24 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	39 955,72	39 955,72	39 955,72
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	63 955,72	63 955,72	63 955,72
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	65 446,00	173 704,72	173 704,72	239 150,72
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	0,00		248 275,81	248 275,81	248 275,81
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		20 278,54	20 278,54	20 278,54
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE CRAINTILLEUX - Budget communal - BP - 2022

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	Total des recettes d'ordre d'investissement	0,00		268 554,35	268 554,35	268 554,35
	TOTAL	0,00	65 446,00	442 259,07	442 259,07	507 705,07

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)		108 621,28
--	--	------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		616 326,35
---	--	------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	253 795,35
--	------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 - RF 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 - DI 040.*

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	311 187,00		311 187,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	448 407,00		448 407,00
014	Atténuations de produits	350,00		350,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	78 900,00		78 900,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	22 217,49	0,00	22 217,49
67	Charges exceptionnelles	134 666,97	0,00	134 666,97
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	20 278,54	20 278,54
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	10 000,00		10 000,00
023	Virement à la section d'investissement		248 275,81	248 275,81
Dépenses de fonctionnement – Total		1 005 728,46	268 554,35	1 274 282,81

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 274 282,81
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	44 778,00	0,00	44 778,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		14 759,00	14 759,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	23 033,00	0,00	23 033,00
204	Subventions d'équipement versées	10 446,57	0,00	10 446,57
21	Immobilisations corporelles (6)	53 997,18	0,00	53 997,18
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	465 312,60	0,00	465 312,60
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	4 000,00		4 000,00
Dépenses d'investissement – Total		601 567,35	14 759,00	616 326,35

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	616 326,35
---	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	17 500,00		17 500,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	216 560,00		216 560,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	494 416,91		494 416,91
74	Dotations et participations	236 448,00		236 448,00
75	Autres produits de gestion courante	20,00	0,00	20,00
76	Produits financiers	50,00	0,00	50,00
77	Produits exceptionnels	500,00	14 759,00	15 259,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		965 494,91	14 759,00	980 253,91

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	294 028,90
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 274 282,81
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	24 000,00	0,00	24 000,00
13	Subventions d'investissement	175 195,00	0,00	175 195,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		20 278,54	20 278,54
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		248 275,81	248 275,81
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		199 195,00	268 554,35	467 749,35

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	108 621,28
--	-------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	39 955,72
-----------------------------------	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	616 326,35
---	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	0,00	311 187,00	311 187,00
60611	Eau et assainissement	0,00	5 700,00	5 700,00
60612	Energie - Electricité	0,00	50 000,00	50 000,00
60621	Combustibles	0,00	10 000,00	10 000,00
60622	Carburants	0,00	2 500,00	2 500,00
60623	Alimentation	0,00	66 600,00	66 600,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	6 700,00	6 700,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	6 000,00	6 000,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	4 500,00	4 500,00
60636	Vêtements de travail	0,00	500,00	500,00
6064	Fournitures administratives	0,00	5 000,00	5 000,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	0,00	110,00	110,00
6067	Fournitures scolaires	0,00	5 460,00	5 460,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	27 000,00	27 000,00
6135	Locations mobilières	0,00	16 000,00	16 000,00
61521	Entretien terrains	0,00	3 500,00	3 500,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	19 000,00	19 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	3 000,00	3 000,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	6 000,00	6 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	500,00	500,00
6156	Maintenance	0,00	15 000,00	15 000,00
6161	Multirisques	0,00	8 100,00	8 100,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	700,00	700,00
6188	Autres frais divers	0,00	300,00	300,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	0,00	550,00	550,00
6226	Honoraires	0,00	6 000,00	6 000,00
6228	Divers	0,00	400,00	400,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	4 000,00	4 000,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	2 000,00	2 000,00
6248	Divers	0,00	1 100,00	1 100,00
6256	Missions	0,00	1 000,00	1 000,00
6257	Réceptions	0,00	4 000,00	4 000,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	1 400,00	1 400,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	10 500,00	10 500,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	50,00	50,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	0,00	417,00	417,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	17 000,00	17 000,00
63512	Taxes foncières	0,00	600,00	600,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	448 407,00	448 407,00
6216	Personnel affecté par GFP de rattachement	0,00	6 801,00	6 801,00
6217	Personnel affecté par la commune membre	0,00	2 678,00	2 678,00
6333	Particip. employeurs format ^o prof. cont.	0,00	800,00	800,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	5 000,00	5 000,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	1 000,00	1 000,00
6411	Personnel titulaire	0,00	208 740,00	208 740,00
6413	Personnel non titulaire	0,00	86 568,00	86 568,00
64168	Autres emplois d'insertion	0,00	8 500,00	8 500,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	55 000,00	55 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	50 000,00	50 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	3 700,00	3 700,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	12 720,00	12 720,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	0,00	200,00	200,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	5 000,00	5 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	1 700,00	1 700,00
014	Atténuations de produits	0,00	350,00	350,00
7391172	Dégrèvt taxe habitat ^e sur logements vaca	0,00	350,00	350,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	78 900,00	78 900,00
6531	Indemnités	0,00	52 000,00	52 000,00
6533	Cotisations de retraite	0,00	2 200,00	2 200,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	0,00	6 600,00	6 600,00
6535	Formation	0,00	1 000,00	1 000,00
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	0,00	50,00	50,00
65541	Contrib fonds compens. ch. territoriales	0,00	3 000,00	3 000,00
65548	Autres contributions	0,00	5 000,00	5 000,00
657362	Subv. fonct. CCAS	0,00	7 000,00	7 000,00
65737	Autres établissements publics locaux	0,00	2 040,00	2 040,00
65888	Autres	0,00	10,00	10,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE CRAINTILLEUX - Budget communal - BP - 2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		0,00	838 844,00	838 844,00
66	Charges financières (b)	0,00	22 217,49	22 217,49
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	22 217,49	22 217,49
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	134 666,97	134 666,97
6748	Autres subventions exceptionnelles	0,00	700,00	700,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	133 966,97	133 966,97
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	10 000,00	10 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		0,00	1 005 728,46	1 005 728,46
023	Virement à la section d'investissement	0,00	248 275,81	248 275,81
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	0,00	20 278,54	20 278,54
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	0,00	20 278,54	20 278,54
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		0,00	268 554,35	268 554,35
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	268 554,35	268 554,35
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		0,00	1 274 282,81	1 274 282,81

+	
RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 274 282,81

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	17 500,00	17 500,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	17 500,00	17 500,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	216 560,00	216 560,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	0,00	1 000,00	1 000,00
70312	Redevances funéraires	0,00	60,00	60,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	0,00	1 800,00	1 800,00
70632	Redevances services à caractère loisir	0,00	19 000,00	19 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	0,00	46 000,00	46 000,00
70688	Autres prestations de services	0,00	70 200,00	70 200,00
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	0,00	65 000,00	65 000,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	0,00	11 500,00	11 500,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	0,00	2 000,00	2 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	494 416,91	494 416,91
73111	Impôts directs locaux	0,00	463 000,00	463 000,00
73211	Attribution de compensation	0,00	4 416,91	4 416,91
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	3 000,00	3 000,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	0,00	24 000,00	24 000,00
74	Dotations et participations	0,00	236 448,00	236 448,00
7411	Dotation forfaitaire	0,00	73 919,00	73 919,00
74121	Dotation de solidarité rurale	0,00	22 967,00	22 967,00
74127	Dotation nationale de péréquation	0,00	39 571,00	39 571,00
744	FCTVA	0,00	3 000,00	3 000,00
74718	Autres participations Etat	0,00	13 000,00	13 000,00
74758	Participat° Autres groupements	0,00	63 634,00	63 634,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	0,00	4 907,00	4 907,00
7488	Autres attributions et participations	0,00	15 450,00	15 450,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	20,00	20,00
752	Revenus des immeubles	0,00	10,00	10,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	10,00	10,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES <i>(a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013</i>		0,00	964 944,91	964 944,91
76	Produits financiers (b)	0,00	50,00	50,00
7688	Autres	0,00	50,00	50,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	500,00	500,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	500,00	500,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		0,00	965 494,91	965 494,91
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	14 759,00	14 759,00
7768	Neutral. amort. subv. équip. versées	0,00	14 759,00	14 759,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	14 759,00	14 759,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		0,00	980 253,91	980 253,91

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	294 028,90
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 274 282,81
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

COMMUNE DE CRAINTILLEUX - Budget communal - BP - 2022

- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	10 446,57	10 446,57
2046	Attrib. de compensation d'investissement	0,00	10 446,57	10 446,57
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	53 997,18	53 997,18
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	48 275,81	48 275,81
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	5 000,00	5 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	721,37	721,37
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	274 322,60	274 322,60
2313	Constructions	0,00	2 700,00	2 700,00
2315	Installat*, matériel et outillage techni	0,00	271 622,60	271 622,60
Total des dépenses d'équipement		0,00	338 766,35	338 766,35
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	44 778,00	44 778,00
1641	Emprunts en euros	0,00	44 778,00	44 778,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	4 000,00	4 000,00
Total des dépenses financières		0,00	48 778,00	48 778,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		0,00	387 544,35	387 544,35
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (7)</i>	<i>0,00</i>	<i>14 759,00</i>	<i>14 759,00</i>
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (8)</i>	<i>0,00</i>	<i>14 759,00</i>	<i>14 759,00</i>
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>	<i>0,00</i>	<i>14 759,00</i>	<i>14 759,00</i>
	<i>Charges transférées (9)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales (10)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	14 759,00	14 759,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		0,00	402 303,35	402 303,35

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	214 023,00
-----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	616 326,35
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	109 749,00	109 749,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	57 684,00	57 684,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	52 065,00	52 065,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	109 749,00	109 749,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	63 955,72	63 955,72
10222	FCTVA	0,00	19 000,00	19 000,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	5 000,00	5 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	39 955,72	39 955,72
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	63 955,72	63 955,72
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		0,00	173 704,72	173 704,72
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	248 275,81	248 275,81
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	20 278,54	20 278,54
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	0,00	5 520,00	5 520,00
28046	Attributions compensation investissement	0,00	14 758,54	14 758,54
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		0,00	268 554,35	268 554,35
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		0,00	268 554,35	268 554,35
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		0,00	442 259,07	442 259,07

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	65 446,00
-----------------------------------	------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	108 621,28
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	616 326,35
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DJ 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A2.2

A.2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie de emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					930 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					930 000,00									
00000327097	CRCAM	18/11/2009												
51333383	CAISSE DES DEPOTS	13/05/2016	28/10/2016	18/10/2016	150 000,00	F		4,270	0,000		T	P	O	A-1
51333384	CAISSE DES DEPOTS	13/05/2016	25/10/2016	01/09/2016	75 000,00	F		1,284	0,000		T	P	O	A-1
9887139	CAISSE D'EPARGNE LDA	09/02/2017	29/04/2017	25/07/2017	190 000,00	F		1,740	0,000		T	P	O	A-1
A1908074	CAISSE D'EPARGNE LDA				130 000,00	F		1,910	0,000		A	P	O	A-1
A191204M	C E LOIRE DROME ARDECHE				310 000,00	F		4,810	0,000		A	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					100 000,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					100 000,00									
9555127	CAISSE DEPARAGNE LDA	23/05/2015	25/06/2015	25/09/2015	100 000,00	F		1,640	0,000		T	P	O	A-1
Total Général					1 030 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in line*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 Juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Categorie d'emprunt apres couverture eventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00		0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		697 044,33				38 228,67	21 172,41	0,00		0,00		0,00
164-1 Emprunts en euros (total)		0,00		697 044,33				38 228,67	21 172,41	0,00		0,00		0,00
00000327097		0,00	A-1	113 080,81	12,00	F		5 489,36	4 301,48	0,00		0,00		0,00
5138383		0,00	A-1	67 490,03	14,00	F		3 496,42	761,58	0,00		0,00		0,00
5138384		0,00	A-1	66 985,01	14,00	F		3 421,28	1 026,48	0,00		0,00		0,00
9887139		0,00	A-1	180 972,09	20,00	F		6 402,99	3 173,17	0,00		0,00		0,00
A1308074		0,00	A-1	93 323,80	11,00	F		4 819,23	4 056,69	0,00		0,00		0,00
A191204M		0,00	A-1	175 192,59	10,00	F		14 599,39	7 853,01	0,00		0,00		0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00				0,00	0,00			0,00		0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00				0,00	0,00			0,00		0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00			0,00		0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00			0,00		0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00				0,00	0,00			0,00		0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00				0,00	0,00			0,00		0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00				0,00	0,00			0,00		0,00
1676 Dettes envers localitaires-acquéreurs (total)		0,00		0,00				0,00	0,00			0,00		0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00			0,00		0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		78 812,70				6 488,76	1 045,08	0,00		0,00		0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00				0,00	0,00			0,00		0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00				0,00			0,00	
1687 Autres dettes (total)		0,00		78 812,70				6 488,76		1 045,08	0,00	0,00
9555127		0,00	A-1	78 812,70	8,00	F	1,640	6 488,76		1 045,08	0,00	0,00
Total général		0,00		775 857,03				44 717,43		22 217,49	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 663.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 788.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV
A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	Indices zone euro					Autres indices
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique); Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (turnas)	Nombre de produits	7	0	0	0	0	0
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barriere simple. Pas d'effet de levier	Montant en euros	775 857,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(F) Autres types de structures	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
		Nombre de produits					0
		% de l'encours					0,00
		Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		48 778,00	I 48 778,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		44 778,00	44 778,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	44 778,00	44 778,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		4 000,00	4 000,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	4 000,00	4 000,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	48 778,00	214 023,00	0,00	262 801,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		292 554,35	292 554,35
Ressources propres externes de l'année (a)		24 000,00	24 000,00
10222	FCTVA	19 000,00	19 000,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	5 000,00	5 000,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		268 554,35	268 554,35
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	5 520,00	5 520,00
28046	Attributions compensation investissement	14 758,54	14 758,54
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	248 275,81	248 275,81

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	292 554,35	65 446,00	108 621,28	39 955,72	506 577,35

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	262 801,00
Ressources propres disponibles	IV	506 577,35
Solde	V = IV – II (6)	243 776,35

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	66 326,65
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	66 326,65
Recettes réelles de fonctionnement	II	965 494,91
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	6,87

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	1 132 000,00	0,00	37,09	0,00	419 858,80	0,00
TFPNB	52 600,00	0,00	36,68	0,00	19 293,68	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	1 184 600,00	0,00			439 152,48	0,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 12

Nombre de suffrages exprimés : 15

VOTES :

Pour : 15

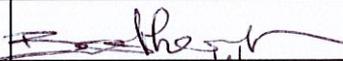
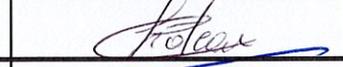
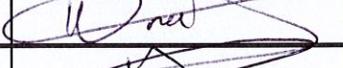
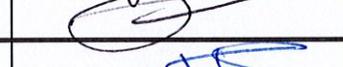
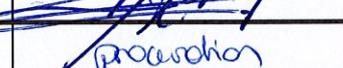
Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 18/03/2022

Présenté par Le Maire (1),
A CRAINTILLEUX, le 24/03/2022
Le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
A CRAINTILLEUX, le 24/03/2022
Les membres de l'assemblée délibérante (2),

BERTHERAT Catherine	
BON Baptiste	
CHATEAU Madeleine	
CHAUX Frédéric	
DEFOUS Stéphane	
FOREST Pierre	
GREGOIRE Philippe	
IMBERT Lucie	
LUAIRE Stéphanie	
MASSON Odile	
REBOURG Hubert	
ROCHEDIX Christiane	procuration
SEUX Anne-Laure	procuration
THOMAS Georges	T.
VASSAL Arnaud	procuration

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 25/03/2022, et de la publication le 25/03/2022

A CRAINTILLEUX, le 25/03/2022

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.



